



ADMISSION DES ETUDIANTS ET DES ELEVES DANS LES FORMATIONS PARAMEDICALES AUX HOPITAUX UNIVERSITAIRES DE STRASBOURG

Madame, Monsieur,

Vous devez fournir lors de votre entrée dans l'institut de formation dont vous dépendez :

- Le dossier médical (ci-joint)**
 - **complété et signé par votre médecin traitant**
 - **uniquement si vous êtes admis définitivement en formation**
 - **à faire parvenir au service de santé au travail** par mail de préférence

- Le certificat du médecin agréé est à remettre au service administratif de l'école

Le **dossier médical**, rempli par votre médecin traitant, doit **obligatoirement** être complété et signé et nous être envoyé (uniquement la dernière page de ce document) :

- ⇒ dès la rentrée scolaire
- ⇒ par mail (en 1 seul document et en format PDF*) à l'adresse **SSTEcoles@chru-strasbourg.fr**
- ⇒ en mettant dans l'objet du mail la formation que vous intégrez (Kiné, infirmière, etc.)

Pour plus de lisibilité, vous pouvez également joindre au dossier médical une copie de vos certificats de vaccination et sérologie de l'hépatite B.

Les vaccinations doivent être menées à leur terme avant les stages cliniques pour satisfaire aux obligations vaccinales des professionnels de santé.

En cas d'impossibilité d'envoi par mail, envoyer le dossier par courrier interne, sous pli confidentiel à « Service de santé au travail – UF 2701 – Hôpital Civil » déposé à l'institut de formation dont vous dépendez.

Le service de santé au travail

Pour plus d'information :

- Liste des médecins agréés par l'Agence Régionale de Santé (pour l'Alsace)
<https://www.grand-est.ars.sante.fr/annuaires-des-professionnels-et-etablissements> dans
« médecins agréés »

*Comment créer un fichier pdf à l'aide de votre smartphone

- Télécharger une application « scanner » sur votre téléphone (exemples d'applications gratuites : ClearScan pour android, iScanner pour iphone)
- Lancer l'application
- Prendre des photos dans de bonnes conditions de luminosité
- Enregistrer le ou les fichiers en pdf
- Envoyer votre document pdf par mail

Service de Santé au Travail du Personnel Hospitalier
Pavillon David Richard – 9 rue David Richard – 67000 Strasbourg
SSTEcoles@chru-strasbourg.fr – 03 88 11 60 90

Courrier à remettre à votre médecin traitant accompagné du dossier médical à remplir

Cher confrère,

Afin de permettre aux étudiants des filières paramédicales d'effectuer leur formation et leur stage **ils doivent impérativement répondre aux obligations vaccinales des professionnels de santé** (Article L.3111-4 du Code de la Santé publique). Lors de son inscription définitive dans une école de la fonction publique hospitalière, l'étudiant doit fournir au service de santé au travail des HUS un dossier complet :

- **Les vaccinations obligatoires :**
 - **DTP (diphtérie-tétanos-polio) ou DTCoqPolio selon le calendrier vaccinal en vigueur :**
les dates des **2 derniers vaccins réalisés**
 - réalisé entre 11 et 13 ans
 - à l'âge de 25 ans et de 45 ans
 - **Hépatite B* – schéma complet : dates de toutes les vaccinations**
 - Schéma **classique** M0, M1, M6
 - Schéma **rapide** J0, J7 (si Engerix) ou J10 (si Genhevac), J21, M12
 - **Dosage des anticorps anti-HBs** réalisé après la vaccination, obligatoire pour le départ en stage
 - si le taux d'anti-HBs est entre 10 et 100 UI/l, compléter d'un taux d'anticorps-HBc
 - si la recherche d'anticorps HBc est positive, compléter par une recherche des antigènes HBs et de l'ADN Viral de l'hépatite B
- **Afin de permettre le meilleur suivi pendant les stages :**
 - Un **test tuberculique** : datant de moins d'1 an (sauf contre-indication médicale notifiée), avec un **résultat lu à 3 jours et noté en millimètres d'induration**
 - Une **radiographie du thorax** : datant de moins d'un an (sauf contre-indication)

Certains vaccins sont fortement recommandés mais non obligatoires :

- ⇒ Vaccins ROR
- ⇒ Vaccinations COVID
- ⇒ Hépatite A pour les filières puéricultrices et auxiliaires de puériculture
- ⇒ En l'absence d'antécédent de varicelle, une sérologie varicelle

Merci de veiller à la mise à jour des vaccinations et remettre le dossier médical ci-joint à l'étudiant complété et signé par vos soins.

Pour toute question relative à ce dossier vous pouvez nous contacter au service de Santé au Travail du Personnel Hospitalier des HUS - par mail : SSTEcoles@chru-strasbourg.fr

Le médecin du travail

Pour plus d'information :

Sur le site : <http://social-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/preserver-sa-sante/calendrier-vaccinal>

- En cas d'antécédent une infection hépatite B documentée (chronique ou guérie), la vaccination n'est pas obligatoire (nous fournir les justificatifs)



Dossier médical – étudiants des filières paramédicales des HUS

Cochez impérativement l'école concernée : INFIRMIERE AP AS IFMK IADE PUER IFCS IFA

NOM de jeune fille : Nom marital : Prénom :

Date de naissance : .../.../..... adresse postale ou adresse e-mail :

Diphtérie, tétanos, polio (DTP ou DTCoqPolio) - *Obligatoire*

Type de vaccin (DTP, DTCP, etc.) Date du dernier vaccin Date de l'avant dernier vaccin

Hépatite B - *Obligatoire*

Un schéma vaccinal complet (au moins 3 injections) est obligatoire à l'entrée en formation. Notez les dates des injections

Nom du vaccin Date 1er Date 2^{ème} Date 3^{ème} Date 4^{ème} Date 5^{ème}

Sérologies obligatoires : dosage des anticorps anti-HBs ET dosage des anticorps HBc si les anticorps anti-HBs sont inférieurs à 100 UI/l – Si bilan plus complet, merci de joindre les résultats du laboratoire.

Date :/...../..... Dosage des anticorps anti HBs UI/l

Date :/...../..... Dosage des anticorps HBc si AcHBs <100 Positifs Négatifs

Test tuberculinique - *Obligatoire*

Test tuberculinique : Date :/...../..... Résultat : mm d'induration

Résultat datant de moins de 1 an avant l'entrée en formation (sauf contre-indication motivée)

Radiographie du thorax - *Obligatoire*

Interprétation d'une radio du thorax de moins d'un an à la date d'entrée en formation

Date :/...../..... Résultat :

Vaccinations recommandées (COVID*, ROR, Hépatite A)

Mettre le nombre de vaccin (1 ou 2 ou 3) et la date de la dernière injection

ROR : nombre de vaccin..... Date de la dernière injection : le

Covid 19 : nombre de vaccin Date de la dernière injection : le

Hépatite A : nombre de vaccin Date de la dernière injection : le

Antécédent

Varicelle Ou Sérologie positive oui

Rougeole Ou Sérologie positive oui

Rubéole Ou Sérologie positive oui

Covid Date de la dernière infection :

Date / /

Nom du médecin :

Dossier d'admission en institut de formation des HUS – avril 2024

Cachet et signature